

DECLARATION DU DELEGUE DU BENIN A LA CONFERENCE REGIONALE SUR
L'UNIVERSALISATION DE LA CONVENTION SUR LES ARMES A SOUS-MUNITIONS
LOME (TOGO), 22 - 23 MAI 2013.

Je voudrais commencer mon propos en remerciant le Gouvernement de la République Togolaise, pour avoir accepté d'abriter cet important événement, ainsi que pour l'accueil chaleureux et l'attention toute particulière dont ont bénéficié les participants. Mes remerciements s'adressent également aux Gouvernements du Ghana et de la Zambie, co-organisateurs de la présente rencontre. Enfin, je ne saurais occulter le rôle très important du Gouvernement norvégien et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dont l'appui financier a permis la tenue effective de cette Conférence.

La République du Bénin a signé la Convention des Nations Unies sur les armes à sous-munitions (CCM), le 03 décembre 2008. Malheureusement, pour des raisons dont je voudrais faire l'économie ici, mon pays n'a pas encore ratifié cette Convention jusqu'à ce jour.

Cependant, je voudrais rassurer les uns et les autres que des dispositions sont déjà prises, au niveau de la structure nationale compétente, pour engager la procédure de ratification de la CCM. Notre objectif est de suivre le dossier afin qu'à la Quatrième Conférence des Etats Parties, prévue pour avoir lieu à Lusaka (Zambie), du 10 au 13 septembre 2013, le Gouvernement transmette le dossier à l'Assemblée Nationale, aux fins d'autorisation de ratification.

Je voudrais souligner que mon pays n'attend pas d'être Partie à la Convention avant d'en appliquer les principes. A ce sujet, il est utile de savoir que le Bénin n'est ni producteur ni importateur ni utilisateur ni pays de transit des armes à sous-munitions qu'il concourt à combattre, notamment à travers le Centre de Perfectionnement aux Actions Post-Conflictuelles de Déminage et de Dépollution (CPADD), qui est un centre à vocation régionale offrant des formations aux praticiens dans le domaine de la lutte contre les armes qui frappent sans discrimination.

Pour finir, je voudrais réitérer mes remerciements aux Organismes et rassurer l'ensemble des participants sur la bonne disposition du Bénin à ratifier la CCM.